



PRÉFET DE LA DRÔME

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Valence, le **24 mai 2023**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

RÉUNION DE L'ÉTAT-MAJOR DÉPARTEMENTAL DE SÉCURITÉ

Elodie DEGIOVANNI, préfète de la Drôme, et Laurent DE CAIGNY, procureur de la République ont coprésidé, ce jour, l'état-major mensuel de sécurité qui réunit les acteurs départementaux de la sécurité : forces de l'ordre, armée, SDIS, douanes, mais aussi les services de l'Éducation Nationale, l'administration pénitentiaire et la préfecture.

Cette instance vise à définir la politique de sécurité dans le département et à renforcer la coopération opérationnelle entre les services impliqués, tant sur les sujets liés à l'actualité que sur les thématiques récurrentes. Cette coordination départementale permet d'adapter la politique de sécurité au plus près des réalités et des besoins locaux.

Trois sujets importants étaient à l'ordre du jour :

- Bilan des actions de l'État suite aux événements survenus au mois de mai à Valence ;
- Prévention des feux de forêts : préparation de la saison des feux de forêts, organisation opérationnelle et coordination des services ;
- sécurité routière : préparation des départs en vacances (opération de contrôles et de sensibilisation).

BILAN DES ACTIONS DE L'ÉTAT SUITE AUX ÉVÉNEMENTS SURVENUS AU MOIS DE MAI À VALENCE

Depuis le 9 mai dernier, plusieurs faits de violences avec arme se sont produits dans la zone de sécurité prioritaire (ZSP) de Valence ou aux abords immédiats, dans un contexte de durcissement des règlements de comptes entre bandes et de trafic de stupéfiants.

La préfète de la Drôme a obtenu, depuis le 10 mai dernier, des renforts d'unités de forces mobiles (CRS-59, CR-45, CRS-38, CRS-32, CRS-3), dont la CRS-8 pendant 3 jours. En moyenne, 50 policiers supplémentaires sont présents chaque jour en appui des effectifs de la DDSP 26. Les renforts canins (détection d'armes et de stupéfiants) ont été présents 11 jours. Les renforts de CRS sont prolongés jusqu'au dimanche 28 mai, soit une présence de 18 jours consécutifs.

Les actions engagées par l'État s'appuient sur :

- **des mesures de sécurisation immédiates** par une augmentation notable des effectifs sur le terrain et ce tant que nécessaire pour sécuriser les espaces publics et collectifs, rassurer et protéger la population.
- **Harcèlement systématique des points de deal** par des contrôles renforcés visant la recherche de stupéfiants et d'armes.
- **un renforcement des moyens d'enquêtes** pour accélérer la résolution des affaires. Compte-tenu de l'ampleur et la gravité des faits, le parquet de la juridiction interrégionale spécialisée (JIRS) de Lyon a accepté de se saisir des affaires et coordonne les enquêtes des unités de polices judiciaires valentinoises et lyonnaises.
- **Une demie-journée supplémentaire** d'audience en comparution immédiate chaque semaine au tribunal.

Cette intensification de l'action permet d'obtenir des résultats. Au total, depuis le 10 mai :

- Plus de 500 personnes et plus de 200 véhicules ont été contrôlés ;
- 19 personnes ont été interpellées ;
- 2 armes et des stupéfiants ont été saisis (12 gr de cocaïne, 80 gr d'héroïne et 580 gr de produits de cannabis).

PRÉVENTION DES FEUX DE FORÊTS : PRÉPARATION DE LA SAISON, ORGANISATION OPÉRATIONNELLE ET COORDINATION DES SERVICES

En Drôme, 50 % du territoire est couvert par une forêt. Après une saison 2022 chargée (40 départs de feux et 480 ha de forêt détruits), le service départemental d'incendie et de secours a présenté l'ordre d'opérations « feux de forêts 2023 ». Validé par arrêté préfectoral, il a pour objectif de coordonner l'action des services et opérateurs appelés à concourir à la lutte contre les feux de forêt (SDIS, ONF, OFB, DDT, forces de l'ordre, etc).

L'exercice interdépartemental SDIS 26 et SDIS 07 se tiendra le 17 juin prochain. Il permettra de perfectionner la coordination des moyens de lutte contre les feux de forêts et les techniques d'intervention. En complément, le ministère de l'Intérieur a augmenté ses moyens aériens au bénéfice des territoires les plus concernés. Pour rappel, la Drôme dispose d'un pélicandrome à l'aéroport de Valence-Chabeuil.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE : PRÉPARATION DES DÉPARTS EN VACANCES (OPÉRATION DE CONTRÔLES ET DE SENSIBILISATION)

En Drôme, malgré une baisse de la mortalité routière, l'accidentalité reste préoccupante. Sur la période de janvier à mai 2023, 113 accidents et 6 tués sont dénombrés contre 121 accidents et 7 tués en 2022. Le nombre de rétention administrative de permis de conduire est en légère baisse. Toutefois, la conduite sous l'emprise de stupéfiants est en augmentation de 44,5 % par rapport à 2022.

La période de départ en vacances d'été est une période propice à la survenance d'accidents. C'est pourquoi des actions de contrôle et de sensibilisation sont régulièrement mises en œuvre. À cette occasion, une opération « carton jaune » va être organisée. Les contrevenants seront invités à bénéficier d'une sensibilisation à la sécurité routière au travers de 4 ateliers : risques liés aux excès de vitesse de moins de 20km/h, usage du téléphone au volant, distances de sécurité et conduite sur la voie de gauche. En cas de refus, les contrevenants seront verbalisés.

Pour rappel, la semaine de la sécurité routière au travail se déroule du 22 mai au 26 mai.